

C.A.P.A Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole par Apprentissage

Métiers de l'Agriculture - Horticulture "Productions Florales, Légumières et Pépinières"



CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé-e de 16 à 29 ans, ou 15 ans révolus sorti 3ème.

Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise horticole, pépinière ou maraîcher, ou une collectivité territoriale (Mairie, Communauté de Communes) et avoir effectué un positionnement.

Insertion professionnelle
Pas d'effectif en 2023-2024



90 % des apprentis très satisfaits par la formation et l'accueil au sein du CFA



- AgroCampus -

Centre de Formation d'Apprentis

CFA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 55

cfa.sarthe@educagri.fr

www.agrocampus-lagerminiere.fr

CAPA

Métiers de l'Agriculture, Horticulture

diplôme de niveau 3

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer les jeunes à la conduite de productions horticoles florales ou légumières ou en pépinières.

FINALITE - EMPLOI

Salarié dans une exploitation horticole en production florale ou légumière ou pépinière, ou dans un service « espaces verts » d'une collectivité territoriale. Le salarié veille au bon développement de la production (florale, légumière ou pépinière). Il faut être de bonne résistance et avoir de la minutie, de l'expérience afin d'acquérir les bonnes techniques horticoles. Le travail se fait aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Poursuites d'études vers un BP ou un BAC PRO.

DUREE

La durée de la formation est de 2 ans soit 800 heures minimum au CFA.

MODALITES DE L'ALTERNANCE

L'apprenti-e est présent-e entre 12 et 13 semaines* de 35 heures de cours (soit un minimum de 400 heures) par année scolaire au CFA selon un rythme d'alternance moyen d'une semaine sur trois et 34 à 35 semaines* (soit 1 225 heures) en entreprise.

A cela s'ajoutent 5 semaines de congés payés. Cours théoriques et travaux pratiques en présentiel mais si besoin, selon les conditions sanitaires, les cours se font à distance.

C.A.P.A Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole par Apprentissage

Métiers de l'Agriculture - Horticulture "Productions Florales, Légumières et Pépinières"



EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES

- 400 m² de serres pédagogiques,
- Terrain d'application,
- Collection de plantes et arbustes,
- Parc paysager,
- Atelier agroéquipement,
- Centre de ressources,
- Salles informatiques, ...

MODALITES D'EVALUATION

La formation est modulaire.

Tout au long de celle-ci, le-la jeune passe des épreuves certificatives (CCF) qui sont prises en compte pour l'obtention du diplôme et une épreuve ponctuelle terminale, (80 % en CCF et 20 % en épreuve terminale).

INFORMATIONS PRATIQUES ET HANDICAP

Restauration / Hébergement : possibilité d'une demi-pension ou de l'internat (places limitées).

La scolarité est gratuite, sont à régler les frais de restauration-hébergement.

Voir les tarifs sur www.agrocampus-lagerminiere.fr.

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

Possibilité d'un CAPa en 3 ans.

CONTENU DE LA FORMATION ET OBJECTIFS VISES ET EVALUABLES

Modules d'enseignement général		
MG 1	Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-Géographie, Education Socio-Culturelle, Mathématiques, Informatique et Economie Générale
MG 2	Mettre en œuvre des démarches contribuant à construction personnelle	Français, Education Socio-Culturelle, Biologie-Ecologie et EPS
MG 3	Interagir avec son environnement social	Français, Anglais et EPS
Modules professionnels		
MP 1	Insertion du salarié dans l'entreprise	Economie du monde du travail
MP 2	Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	Agroéquipement, Physiques et Santé-Sécurité
MP 35	Horticulture (productions florales, légumières et pépinières)	Conduite de cultures, Agronomie, Biologie-Ecologie, Agroéquipement
MIP	Valorisation et vente de produit horticole (fleuriste)	Réalisation de composition florales et de bouquets, Reconnaissance végétaux, Techniques commerciales
EIE	Accueil, Visite site et stage d'intégration	
		Total sur 2 ans

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur et justifient d'une expérience professionnelle significative dans leur domaine d'intervention.

9 % d'interruption de parcours de formation en CAP
6 % de changement de contrat en cours de formation à l'initiative du maître d'apprentissage ou de l'apprenti

Les renseignements et les demandes de préinscription peuvent se faire tout au long de l'année.